

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



LES SAINTS MARTYRS FRANCISCAINS DU JAPON

(fête le 5 février.)

XVI^{me} ANNÉE

1900



1^{er} FÉVRIER

N° 2

Revue du Tiers-Ordre

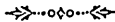
et de la

Torre-Sainte

Bénédictio

de

Son Exc. le Délégué Apostolique



Ayant fait hommage de notre numéro de janvier à Monseigneur Falconio, Délégué Apostolique, Son Excellence a daigné nous répondre :

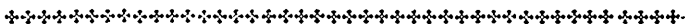
Je bénis de grand cœur votre Revue : je fais les vœux les plus sincères pour qu'elle se répande rapidement et qu'elle continue longtemps à porter avec elle la connaissance et l'amour de Dieu et de saint François.

Fr. D. FALCONIO, Arch. de Larisse,
Délégué Apostolique.

La Bénédiction donnée à l'humble *Revue* par le Représentant du Saint Siège dans notre pays, est une faveur qui atteint les rédacteurs et les lecteurs de la *Revue* et tous en témoigneront leur reconnaissance envers Son Excellence en priant avec ferveur pour Elle, pour sa mission dans nos contrées, et pour Notre bien-aimé Pontife Léon XIII.



Direction des Fraternités du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise



V^e Article

Erection canonique d'une Fraternité

§ III. — Le recrutement



OLA donc la Fraternité canoniquement érigée, les cadres sont formés. Voyons maintenant comment les remplir et en procurer le fonctionnement.

C'est ainsi que nous terminions notre dernier article.

Comment remplir les cadres de la Fraternité? C'est la question du recrutement qui se pose.

Qui devra s'occuper de recruter des membres pour le Tiers-Ordre?

Le Directeur, les zélateurs et en général tous les Tertiaires.

1^o Le Directeur. Tous les prêtres, confesseurs et prédicateurs, tant du clergé régulier que du clergé séculier, sont appelés à travailler au recrutement des Tertiaires. La diffusion du Tiers-Ordre est en effet une œuvre qui intéresse au plus haut point le bien des âmes et le salut de l'Église. Telle est du moins la pensée du Souverain Pontife, pensée qui n'est pas personnelle à Léon XIII, l'insigne membre et protecteur du Tiers-Ordre, Pape actuellement régnant, mais qui est commune à la Papauté; c'est donc la pensée des Chefs de l'Église, Vicaires de N. S. J. C. C'est bien pour cela que Léon XIII adresse à tous les prêtres les exhortations les plus pressantes.

Si nous ouvrons l'opuscule du R. P. Edouard de Nécý : *Le Prêtre et le Tiers-Ordre*, nous trouvons ces exhortations réunies en quelques pages. Voici d'abord les recommandations qu'il adressait à ses prêtres, alors qu'il était Cardinal, évêque de Pérouse. Ces paroles nous disent sa pensée et son désir :

« *Notre grand désir* est que les *Pasteurs et les Directeurs d'âmes* de notre diocèse *ne négligent rien* pour ériger dans leurs paroisses les pieuses congrégations du *Tiers-Ordre* de saint François.

« Nous savons, ajoute-t-il, que plusieurs curés ont déjà établi ces pieuses congrégations, qu'ils les dirigent avec sollicitude, et *Nous les en félicitons.*

« *Nous conjurons* les autres d'entreprendre de mener à bonne fin une œuvre qui doit être si utile à leur troupeau.

« Non, ils ne travaillent pas en vain, car saint François prendra sous sa protection les congrégations naissantes et les rendra fécondes en fruits précieux de bonnes œuvres. »

Nous avons entendu l'évêque, écoutons maintenant la grande voix du Pape, qui parle au nom de sa suprême autorité :

« Nous recor mandons à *tous les pasteurs d'âmes, avec toute l'énergie dont Nous sommes capable,* de diriger tous leurs soins vers la diffusion de l'institut séraphique et d'expliquer au peuple, par des exhortations, soit publiques, soit privées, l'excellence, la facilité et les avantages du Tiers-Ordre. »

Qui parmi vous, prêtres de Jésus-Christ, ne serait touché de cette sorte d'objurgation sortie des lèvres ou plutôt de la haute intelligence et du grand cœur du Chef de l'Église !

A tous les Patriarches, Archevêques et Evêques du monde catholique, Léon XIII écrit :

« Vénérables Frères, Nous voulons que ces lettres vous apportent non seulement le témoignage public de Notre dévotion envers saint François, mais encore qu'elles *excitent* votre charité, pour que vous travailliez avec Nous, à *sauver* les hommes par le *moyen* que Nous venons d'indiquer Appliquez-vous à faire connaître le Tiers-Ordre de saint François, et à le faire estimer comme il le mérite. »

Et à mesure que les années de son pontificat se multiplient, se renouvellent et se multiplient également les appels du Saint Père !

Écoutons-le, disant le 30 septembre 1882 :

« Que tous les pasteurs d'âmes, les prédicateurs et les confesseurs, *tant du clergé séculier que de quelque Ordre religieux que ce soit,* tentent tout pour exciter les fidèles, spécialement les hommes et les jeunes gens, à se faire inscrire dans le Tiers-Ordre franciscain, à en fréquenter les pieuses assemblées et à participer aux indulgences et aux très grands privilèges qui y sont attachés. »

C'est à tous les prêtres de la catholicité, à tous sans exception, que sont adressées ces solennelles exhortations. Ainsi donc, prêcher, propager le Tiers-Ordre de saint François, c'est donner satisfaction au Souverain Pontife, c'est faire œuvre sainte !

Nous pourrions multiplier les citations et prouver que, en toute circonstance, Sa Sainteté s'est complue à réitérer les mêmes prescriptions. A tel point que le peuple chrétien, après lui avoir décerné avec raison le titre de *Pape des ouvriers*, de *Pape du Rosaire*, l'a aussi nommé le PAPE DU TIERS-ORDRE.

Il est évident qu'entre tous les prêtres, confesseurs et prédicateurs, les religieux du 1^{er} Ordre doivent se distinguer par leur zèle à répandre le Tiers-Ordre. Ce serait un crime pour eux d'être négligents ou indifférents par rapport à cette œuvre, et ce serait une humilité fausse et blâmable de leur part de rester muets ou inactifs. Le Pape les oblige à travailler. « Certes, écrivait-il au R^m Père Général, le 25 novembre 1898, votre concours à vous Frères-Mineurs, n'a jamais manqué et ne manque pas aujourd'hui à cette œuvre (la diffusion du Tiers-Ordre) ; cependant, n'oubliez pas qu'on attend de vous *un zèle toujours grandissant et une vigilance sans repos* : car il convient surtout à l'Ordre qui a fait fleurir cette institution salutaire de s'appliquer à la conserver et à la développer. »

Le Souverain Pontife semble donc confier spécialement aux Frères-Mineurs la grande mission qui lui tient tant à cœur : répandre le Tiers-Ordre, et dans ce but, le faire connaître. Nul ne s'étonnera dès lors que les Frères-Mineurs prêchent partout et à tous, à temps et à contre-temps, leur Tiers-Ordre : l'obéissance due au Pape leur en fait un devoir ; et l'on aurait lieu plutôt de s'étonner et de se scandaliser, s'ils demeuraient à ne rien faire.

Toutefois, quelle que soit leur influence sur les peuples qui ont la foi, leur tâche serait plus que difficile, elle serait impossible si les autres prêtres, séculiers et réguliers, ne venaient à leur aide pour être avec eux les Apôtres de l'institution séraphique.

« L'esprit de saint François, comme le proteste le Souverain Pontife, n'est pas la *propriété* des Frères-Mineurs, il appartient à l'Eglise, il est pleinement et éminemment *catholique* et approprié d'une façon admirable à tous les lieux et à tous les temps. »

C'est dire clairement : tous ceux qui ont à cœur le salut des âmes, le bien de l'Eglise catholique, doivent travailler à la diffu-

sion du Tiers-Ordre franciscain ; en le faisant, ils ne travaillent pas pour une chapelle particulière, ni pour un Ordre religieux, mais directement pour l'Eglise catholique tout entière.

C'est ainsi qu'en travaillant à la diffusion du S. Rosaire, le prêtre ne travaille pas pour l'Ordre de saint Dominique, bien que les Frères Prêcheurs soient les premiers Apôtres et les Directeurs-nés de cette dévotion, mais il travaille pour la gloire de Marie, pour le bien des âmes et de l'Eglise universelle.

Prêtres zélés pour le salut des âmes, pasteurs dévoués à vos ouailles, qui, touchés par les recommandations pressantes du Souverain Pontife, avez fondé des confréries du saint Rosaire et vous félicitez de votre initiative, de grâce ne vous arrêtez pas là ; écoutez le Pape jusqu'au bout, et puisque dans ses désirs, il unit le Tiers-Ordre franciscain au saint Rosaire, et puisque ses lettres les recommandent tous deux, et puisque le monde nouveau, il veut le bâtir sur ces deux institutions, unissez-les dans vos paroisses : à côté de la confrérie du très saint Rosaire, établissez la Fraternité du Tiers-Ordre, attirez-y les âmes par vos exhortations et vos exemples : malgré les difficultés et les obstacles, allez de l'avant, incalculables seront les fruits de votre zèle et merveilleux les résultats de vos patients efforts.

Prédicateurs de la parole divine, confesseurs et directeurs des âmes, entre tous les moyens de préservation d'abord, et de perfection ensuite, que votre zèle vous suggère de recommander et d'inculquer aux âmes confiées à vos soins, pourquoi mettriez-vous de côté le Tiers-Ordre franciscain ? Ne serait-ce pas mépriser le conseil du Souverain Pontife et ses recommandations formelles ? Oui, ce serait lui faire une peine et un outrage sensibles.

« On a été bien lent (en France) à se mettre en marche, disait-il dans une audience du 5 octobre 1896. . . . Immédiatement après la publication de l'*Encyclique Auspicato*, il y a eu un bon mouvement qui semblait promettre beaucoup et qui a peu donné en réalité ; car, bien vite, *on a oublié nos enseignements et l'importance que nous attachons à la propagation du Tiers-Ordre.* »

Telles sont les plaintes du Souverain Pontife, au sujet de l'indifférence témoignée pendant quelque temps vis-à-vis du Tiers-Ordre. Au Canada, grâce à Dieu, on a vu partout les prêtres empressés de recourir au Tiers-Ordre franciscain. A peine le Souverain Pontife eut-il élevé la voix que, dans les Séminaires,

des Directeurs aussi sages que zélés reçurent les séminaristes et les jeunes prêtres dans le Tiers-Ordre de saint François. Dans les paroisses, sous l'inspiration et la protection hautement exprimée de Nos Seigneurs les Evêques, les Fraternités s'établirent. Encouragés par les résultats de leurs efforts, les pasteurs des âmes multiplient les Tertiaires et, les Visites nombreuses que nous faisons chaque année nous font toucher du doigt l'importance des résultats obtenus et la réalité des espérances du Souverain Pontife.

Cependant, tout n'est pas fait encore : nombre de paroisses comptent des Tertiaires isolés et manquent de Fraternités. Les prêtres n'en connaissent pas bien le fonctionnement et redoutent des difficultés dans l'organisation et la direction d'une œuvre avec laquelle ils ne sont pas familiarisés. Les Directeurs de celles qui existent désirent être aidés et éclairés. C'est dans ce but que nous écrivons : nous allons montrer aux uns et aux autres, que les difficultés présentées par la direction des Fraternités ne sont pas insurmontables, et leur enseigner le moyen d'écartier les obstacles, qui pourraient s'opposer à la diffusion du Tiers-Ordre.

Fr COLOMBAN-MARIE, O. F. M.

(A suivre)



VIE ABRÉGÉE

DU

T. Rvd Père Arsène-Marie de Servières Provincial des Frères-Mineurs

CHAPITRE SIXIÈME

I. Fondateur et Supérieur du couvent du Puy

(Suite)

QUELQUES jours après son arrivée au Puy, le Père Arsène se rendit à la cathédrale, le Jeudi Saint, pour y faire la Communion pascale avec les prêtres de la ville : durant toute la messe il resta pieds-nus, sans sandales, sur le pavé du sanctuaire. En revenant de la mission, prêchée à Saint-André de Chalenceon, une de ses sandales l'ayant blessé, il fit 14 à 15 milles, pieds nus dans la boue.

Il était très pauvre et très mortifié dans l'usage des habits qu'il portait rapiécés et rapés, autant que possible. Une fois, on lui avait donné un habit neuf assez lourd, il le porta gaillardement tout l'été, pendant les grandes chaleurs. Aux premiers jours d'automne, voyant un de ses religieux couvert d'un habit très léger et usé, il le lui fit échanger avec le sien qui promettait de le garantir du froid pendant l'hiver. Celui-ci ne se trompa point sur les intentions de son Supérieur : mais il fut forcé d'obéir.

Il faudrait rapporter ici beaucoup d'autres petits traits, tous bien touchants, mais dans un résumé comme le nôtre on ne peut pas tout dire, nous renvoyons aujourd'hui encore à la Vie du Très Rvd P. Arsène-Marie par le Père Norbert, du couvent de Paris.

Hâtons-nous de terminer par ce petit trait vraiment typique. Le Père Arsène s'était fait une loi de se raser sans savon ; mais il fut obligé de revenir sur sa résolution, parce que la dépense faite pour l'entretien des rasoirs eût été un manquement à la sainte pauvreté.

II. Le Missionnaire

Le Père Arsène avait fait de fortes études classiques et théologiques : il avait la science, la sainteté, une voix forte et sonore, le ton naturel, toutes les qualités qui font le bon missionnaire et donnait à sa parole un accent de conviction qui remuait les cœurs les plus endurcis.

Dans sa prédication, il suivait surtout la méthode de saint Léonard de Port-Maurice ; ses sermons sur la mort, le péché et le nombre des élus produisaient une impression profonde sur les populations et y déterminaient toujours un certain nombre de conversions. Quand il parlait sur le purgatoire, tous les fidèles éclataient en sanglots. C'est qu'il était un saint et qu'en lui, on devinait l'ardent amour des âmes et du bon Dieu. Là où son cœur se trouvait le plus à l'aise, c'est quand il parlait de la Sainte Vierge. Un de nos Pères raconte à ce sujet le petit trait suivant qui le peint sur le vif. Un jour, dit-il, ayant manifesté le désir de donner moi-même le sermon de consécration à la Sainte Vierge : « Oh ! celui-là, non, dit le Père Arsène, j'aime trop la Très Sainte Vierge, je veux le garder pour moi. » Et le même Père ajoute : « J'ai encore dans l'oreille l'intonation, l'accent avec lequel il s'écriait à la fin de ce sermon : « Saint Paul disait qu'il lui tardait de mourir pour voir Jésus Christ, *cupio dissolvi*. . . Eh ! bien ! à moi aussi, il me tarde de mourir pour voir Marie. »

Nous n'en finirions pas, s'il nous fallait suivre notre bien-aimé Père dans ses nombreuses missions : disons avec tous ceux qui l'ont connu, qu'il laissa partout où il passa une grande réputation de vertu. En mission, à moins de fatigue extraordinaire, il était levé à 4 hrs du matin, prenait la discipline, faisait sa méditation, préparait ses sermons ou écrivait quelques lettres : beaucoup d'âmes pieuses qu'il avait dirigées vers le couvent lui écrivaient pour réclamer ses conseils : tout à tous, il se faisait un devoir de leur répondre. Au dehors comme au couvent, il se confessait tous les jours et on lui a vu faire souvent 10 à 12 milles à pied, pour revenir dire la sainte messe à son cher couvent.

Pour ajouter à ses pénitences et attirer sur lui et ses travaux de missionnaire les bénédictions du ciel, le Père Arsène faisait tous ses voyages à pied, en toute saison, à travers la boue et la neige, il en avait même fait le vœu.

Le trait suivant ne peut qu'édifier nos chers lecteurs : « L'avant-veille d'une mission qu'il devait prêcher, le curé de la paroisse où il allait, se trouvant au Puy, vint au couvent pour emmener avec lui, dans sa voiture, le Père Arsène, car il faisait un temps affreux. Celui-ci refusait cette offre, disant qu'il avait déjà pris ses précautions pour son voyage, qu'il était abonné à une compagnie et qu'il ne voulait pas lui faire grâce de ce trajet. Le bon curé lui demanda quelle était cette compagnie : « Celle de M. Talon, répondit le Père, et je vous promets qu'elle est sûre, vous pouvez y compter. Je serai à mon poste après-demain pour ouvrir la mission, malgré la rigueur du temps. » Le vénéré pasteur insista inutilement, force lui fut de repartir seul. Le lendemain matin, après sa messe, le Père Arsène prenait sa fameuse voiture et se mettait en marche. Il devait longer la Loire une grande partie du chemin : le froid était si intense et la rivière si fortement gelée, que les attelages la traversaient sur la glace : le vent soufflait fort, une épaisse couche de neige couvrait la terre. L'habit du voyageur fut bientôt couvert de givre et gelé, le frottement, le battement de ce drap glacé sur ses jambes nues produisit l'effet d'un couteau tranchant et les mit dans un état pitoyable. Le sang coulait et laissait des traces sur la neige. « Je laissais un « ruban rouge après moi, écrivait-il, sur mon passage ; les per-
« sonnes sortaient des maisons, et, pleines de compassion, se
« mettaient à pleurer. La mission était déjà prêchée à mon
« arrivée ; tous les pécheurs se convertirent. »

On devine facilement qu'en faisant de tels excès de mortification, le P. Arsène dut contracter des plaies aux pieds. Plusieurs fois, malgré son énergie, il fut obligé de s'arrêter. A la suite de ses travaux et de ses austérités, le P. Arsène contracta également diverses maladies qu'il supporta toujours avec son courage ordinaire. Pendant l'année 1890, il fut atteint sérieusement par l'influenza. A cause de ses grandes souffrances et de sa fatigue extrême, il ne se levait pas à matines la nuit, mais il se rendait furtivement, durant quelques minutes, à la chapelle. Comme il ne pouvait guère se tenir à genoux ou debout sans s'appuyer, il s'approchait de l'autel et se mettant vis-à-vis du Tabernacle, avec une grâce toute enfantine, il disait au Bon Maître : « Tu es là, Jésus ?
« Moi aussi ; je suis près de toi, je ne puis rien te dire, mais je
« suis là, je repose près de toi. . . . » Puis il regagnait sa cellule.

En 1890-91, le P. Arsène prêcha de nombreuses missions à Lausanne, Céaux d'Allègre, Saint Jeures etc. Au mois d'avril 1891, se trouvant à la Chaise-Dieu pour une mission importante, après le sermon d'ouverture, le P. Arsène tombe malade, atteint d'une pleurésie qui le conduisit aux portes du tombeau. Son calme ne se démentit pas un seul instant, il était plus occupé du résultat de la mission que de l'issue de la maladie : pourtant, les soins intelligents et dévoués dont il fut l'objet, joints à sa robuste constitution finirent par triompher du mal, et avant la fin de ce même mois d'avril, il se retrouvait sur pied à son cher Couvent du Puy.

Le P. Arsène a laissé, dans son cahier de retraites, des avis précieux intitulés : Conduite dans les Missions et Règlement.

Ces lignes, tous en conviennent, renferment des remarques très judicieuses, fruit de l'expérience, et dénotent une âme d'apôtre, austère et rigide, il est vrai, mais tout enflammée d'amour de Dieu et de zèle pour la conversion des pauvres pécheurs.

C'est au milieu de ces travaux si méritoires, de ces austérités effrayantes et de ces missions sans nombre, que le P. Arsène fonda notre Couvent du Puy. A l'époque de sa vie, où nous sommes arrivés, il y était depuis bientôt trois ans : le Chapitre Provincial allait se réunir pour procéder aux nouvelles nominations des Supérieurs, les charges étant triennales, d'après les Constitutions de l'Ordre. Notre vénéré Père croyait avoir terminé la mission qui lui avait été confiée dans la cité de Notre-Dame de France, il ne formulait qu'un vœu, celui de devenir simple religieux : « Oh ! non, écrivait-il, je ne vais pas au Chapitre, j'ai prié celui qui me l'a proposé de me laisser caché dans mon trou et j'espère qu'on m'y laissera. »

« Quant à être de nouveau Supérieur, si le Bon Dieu l'exige, je ne résisterai pas. Le Père Visiteur m'a bien promis d'appuyer ma demande de ne pas être nommé, que je vais renouveler de main au Père Général. »

Hélas ! nous le verrons bientôt, ses vœux ne seront pas réalisés. Il quittera le Puy, il quittera même de nouveau le sol de la patrie : mais n'anticipons pas sur les événements, terminons en disant que le Père Arsène laissa au Puy un véritable renom de sainteté et aujourd'hui encore sa mémoire y est aimée, vénérée, entourée d'une auréole qui ne sait point pâlir. Par l'exemple de sa vie

toute de prière, de zèle, de pénitence et de pauvreté, il a communiqué à la communauté de cette ville un élan pour la perfection qui se fait sentir encore et ne s'arrêtera jamais.

Fr. GASTON, O. F. M.

(A suivre)

HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

Custodie franciscaine de Terre-Sainte

Les Frères-Mineurs au Saint-Sépulcre

(Suite)

DANS un article précédent nous avons vu que l'impératrice sainte Hélène avait orné magnifiquement le saint Sépulcre et fait élever à côté une superbe basilique à cinq nefs, destinée à relier ensemble le Calvaire, le saint Sépulcre et tous les autres Lieux Saints environnants. Cet édifice les renfermait dans un seul vaisseau, remarquable et par sa munificence incomparable et par son immensité. « Hélas ! disions-nous en terminant cet article, ce splendide et majestueux édifice ne resta debout que 278 ans. Chosroës II, roi des Perses, enleva tout ce qu'il y avait de plus précieux dans la basilique, entre autres choses la vraie croix et les instruments de la Passion qui s'y trouvaient, puis il la livra aux flammes. »

Grâce à la puissante intervention de la femme du vainqueur qui était chrétienne et sœur de Maurice, empereur de Constantinople, un moine nommé Modeste, d'abord abbé de Saint-Théodore, puis évêque d'Alexandrie, put en moins de quinze ans, non pas réédifier l'antique basilique de Sainte-Hélène, dans ses proportions grandioses, mais recouvrir d'un édifice particulier chacun des vénérables sanctuaires. Les quatre principaux que vit et décrit Arculfé nous sont connus sous le nom d'église de la Résurrection, église du Golgotha, église de l'Invention de la Croix,

église de la Sainte Vierge. On doit à la modération du Khalife Omar la conservation de l'ensemble de ces monuments, lors de la prise de Jérusalem par les Arabes (636). Malgré le récit des chroniqueurs du temps, qui nous présentent la basilique dépouillée et ruinée, elle passa assez heureusement la période agitée qui suivit la mort d'Haroun-al-Rachid, puisque quinze troncs de cèdres et de sapins importés de l'île de Chypre suffirent au patriarche Thomas pour la restaurer sous le règne d'Elmamoun. Mais elle fut impitoyablement ruinée en 1010 par le Khalife Hakem, le Néron de l'Égypte. L'année même de cette destruction, le farouche souverain permit cependant de la restaurer. C'est alors, dit Raoul Glaber, qu'on vit accourir de toutes les parties de l'univers une foule immense de pèlerins apportant de l'argent pour la reconstruction de la maison de Dieu. Mais les ressources n'étant pas encore suffisantes, l'on dut cesser les travaux. Cependant, quelques années après, par suite des négociations menées à bonne fin avec les successeurs d'Hakem par les empereurs Argyre, Michel le Paphlagonien et Constantin Monomaque, la reconstruction fut reprise sous la direction d'architectes habiles qui conservèrent le plan adopté précédemment par l'évêque Modeste, c'est-à-dire une rotonde et trois églises ou chapelles séparées. L'ouvrage fut achevé en 1048. Après la reprise de Jérusalem en 1099, le premier soin de Godfroy de Bouillon fut de placer au Saint-Sépulcre vingt chanoines auxquels il donna des possessions considérables. La disposition des sanctuaires était telle encore lorsque les croisés, en 1130, entreprirent de les réunir dans un seul monument. C'est alors aussi qu'ils établirent l'entrée principale de la basilique du côté sud, en y construisant la façade actuelle. En 1183, Beaudouin V, âgé seulement de cinq ans, fut couronné roi dans la basilique du Saint-Sépulcre. Après le départ des croisés, le saint tombeau fut abandonné par les chanoines, et dès l'année suivante Salah-ed Dine le vendit aux Syriens à prix d'argent. En 1192, les autels des principaux sanctuaires de la Palestine étant déserts, l'évêque de Salisbury obtint de Salah-ed-Dine que deux prêtres avec leurs diacres restassent à Jérusalem pour en garder les sanctuaires et en particulier le Saint-Sépulcre. En 1212, quatre Syriens étaient préposés à la garde du Saint-Sépulcre. En 1219, l'église du Saint-Sépulcre ne possédait même plus ces quelques

représentants de la chrétienté, car Thetmar nous dit qu'il trouva Jérusalem tout à fait fermée aux chrétiens et les Lieux-Saints sans aucune lumière, sans honneur et sans révérence. "

Attraction et espoir du peuple hébreu jusqu'au jour de sa destruction, combien le temple de l'ancienne loi pâlit et s'efface devant celui construit sur le tombeau du Sauveur ! Au lieu où s'était élevé le premier, David avait vu l'ange exterminateur, exécuteur de la justice divine : dans l'enceinte du second se trouve le Calvaire où le Seigneur des anges se montre cloué sur la croix pour le rachat des hommes : au jour solennel de sa dédicace, le Très-Haut revêtait celui-là de tout l'éclat de sa gloire : au jour triomphal de la résurrection, longtemps avant même qu'il ne fût construit, le Sauveur remplit celui-ci de toute la vertu de sa puissance : dans l'un la divine clémence écoutait les prières de ses serviteurs et leur remettait leurs offenses, dans l'autre il purifie les pécheurs au point de les rétablir dans l'état de l'innocence baptismale : là s'offraient journellement d'innombrables sacrifices de bœufs, de brebis et d'agneaux : ici s'immole à son Père éternel l'Agneau immaculé qui met fin aux sacrifices anciens ; au temple de Salomon accouraient les juifs comme à l'unique sanctuaire du monde : au tombeau du Sauveur affluent toutes les nations de l'univers comme au centre de la dévotion la plus tendre : dans le monument du fils de David se concentraient les trésors accumulés par la piété du peuple hébreu : dans celui de la mère de Constantin affluent de toutes les parties de l'univers les offrandes les plus riches, les dons les plus abondants, destinés à entretenir l'édifice sacré dans l'état de décence et d'éclat qu'il mérite, aussi bien qu'à subvenir aux besoins des religieux qui, avec le dévouement le plus admirable, veillent à la conservation de ce sanctuaire, insigne entre tous, et y célèbrent chaque jour le saint sacrifice de la messe pour les besoins de l'Eglise et de toute la catholicité ; aussi le parallèle que l'on pourrait établir entre le temple de l'ancienne loi et celui que nous étudions, montrerait-il avec la dernière évidence, que le premier n'est que l'ombre du second et qu'entre les deux existe toute la distance qui sépare la figure de la réalité.

Qu'on nous pardonne cette digression ; comment parler de l'auguste monument du Saint-Sépulcre sans en faire ressortir toute l'excellence sur le temple hébraïque et toute sa sainteté !

Nous avons interrompu l'histoire de la vénérable basilique à l'année 1219 : c'est le temps où François arrivait en Orient avec ses compagnons. Mais à quel moment les fils du Séraphin d'Assise pénétraient-ils dans ce sanctuaire pour en inaugurer la garde ? Ici encore nous nous heurtons à un redoutable point d'interrogation. Pour l'éclaircir dans la mesure du possible, interrogeons de nouveau le T. Rvd Père Marcellin de Civezza : ce savant historien des missions franciscaines va nous produire des pièces importantes :

« C'est d'abord, nous dit-il, le firman du sultan Bibart, appelé le charat d'Égypte, l'an de l'hégire 600 et de Jésus-Christ 1223, qui reconnaît les droits de propriété ainsi que les institutions et fondations des religieux de saint François au dedans et au dehors de Jérusalem ; c'est ensuite le firman rendu la même année par le même souverain et défendant aux moines grecs de vivre avec les religieux de saint François dans les sanctuaires et lieux d'habitations de ceux-ci ; c'est en troisième lieu le firman, toujours du même souverain et de la même année, qui interdit aux moines grecs d'insulter et de molester les religieux de saint François et, confirmant le premier, reconnaît les dits religieux comme propriétaires de tous les sanctuaires et fondateurs absolus de ces institutions et *spécialement Gardiens et maîtres du Très-Saint-Sépulchre*, libres de célébrer leurs cérémonies sacrées sans que personne puisse les empêcher de faire les provisions nécessaires à leur entretien. »

De ces trois documents conservés dans les archives de Terre-Sainte, du Machame de Jérusalem et du Commissariat de Terre-Sainte à Constantinople, il résulte que les Frères-Mineurs occupaient les Lieux Saints et notamment le Saint-Sépulchre dès l'année 1223, qu'ils y étaient déjà en butte aux tracasseries des dissidents et qu'ils étaient considérés par la puissance souveraine comme possesseurs légitimes et incontestés des sanctuaires. Or, une situation si bien assise n'est pas l'œuvre d'un jour : elle ne s'établit que successivement, peu à peu, et suppose une prise de possession remontant à une date antérieure. Nous ne serons donc pas téméraires en estimant que les Frères-Mineurs ont été introduits dans ces lieux vénérables, soit par saint François lui-même, soit peu après son départ, par son successeur dans le gouvernement de cette lointaine mission, Benoît d'Arezzo.



Nouvelles de Rome



Année jubilaire du R^m Père Général. — Ainsi que l'annonçait la dernière correspondance de Rome, le R^m Père Général est entré le 13 décembre dans sa cinquantième année de religion. La Curie Généralice et le collège se sont empressés d'offrir ce jour-là leurs vœux filiaux au R^m Père, qui les accueillit avec une bonté paternelle. Faire son jubilé de vêtüre en même temps que s'écoule l'Année Sainte, est une rare faveur ; aussi tous les enfants de saint François espèrent-ils pour le Ministre Général, des grâces et des bénédictions de choix.

Le consistoire du 14 décembre. — Le lendemain 14 décembre, dans un consistoire public, le Saint Père remettait le chapeau cardinalice aux EE. les Cardinaux Francisca, Nava et Missia qui avaient été créés et publiés au consistoire de juin dernier.

Pendant que les nouveaux Cardinaux, après avoir reçu le baiser du Souverain Pontife, recevaient de même celui de leurs collègues, l'Avocat du Consistoire demanda pour la seconde fois la béatification du Vénérable Gabriel de l'Addolorata, Passionniste : Sa Sainteté bénit ensuite les assistants et entourée du S. Collège retourna dans ses appartements. Après le Consistoire public eut lieu le Consistoire secret, où le Saint Père, selon l'usage, ferma la bouche des nouveaux Cardinaux.

A sa promotion le nouveau Patriarche des Arméniens prit le nom de Paul Pierre XI.

Le Souverain Pontife prononça alors la formule d'élection des Cardinaux Oreglia, Satolli et Vincent Vannutelli, ses légats *à latere* pour l'ouverture des portes saintes aux trois grandes basiliques.

Il nomma de même les titulaires de cinquante sièges vacants.

On ne peut passer sous silence l'admirable allocution du vénérable Pontife au sujet de l'Année Sainte. C'est une des plus énergiques tombées des lèvres de Léon XIII.

Ouverture de l'Année Sainte. — La cérémonie de l'ouverture de la Porte Sainte a eu lieu pour les premières Vêpres de Noël. Dès 9 heures du matin, les fidèles s'empressaient sur la place et sous les colonnes. Le ciel d'ailleurs s'était montré propice, Rome jouissait d'un soleil et d'une température de printemps. Vers 11 1/2 heures un murmure courut dans la foule, c'était le cortège pontifical qui descendait le grand escalier. Quand Léon XIII, vêtu du manteau papal, parut sur la *Sedia gestatoria*, une acclamation s'éleva, immédiatement contenue. Le Saint Père était précédé d'une cinquantaine d'Evêques et de Cardinaux portant tous un cierge allumé. Lorsque Léon XIII eut donné son cierge au grand pénitencier, il descendit de la *Sedia gestatoria* et se rendit sans appui, malgré son grand âge, jusqu'au trône pontifical. Immédiatement après le chant du *Veni Creator*, le Souverain Pontife se lève et s'approche de la Porte Sainte. Auprès de la première marche, le Cardinal Serafino Vannutelli lui remet le marteau d'or, offert par les Evêques du monde entier.

« *Aperite mihi Portas justitiæ,* » dit Sa Sainteté en frappant la porte sur la plaque de bronze qui soutient la croix.

« *Ingressus eas confitebor Domino,* » répond le chœur.

« *Introibo in domum tuam Domine,* » dit encore le Saint Père en frappant une seconde fois.

Le chœur reprend :

« *Adorabo ad Templum sanctum tuum in timore tuo.* »

Pour la troisième fois le marteau d'or heurte la porte :

« *Aperi portas quoniam nobiscum est Deus.* » — « *Qui fecit virtutem in Israel.* »

Une minute s'écoule ; la porte tombe, les cloches de Saint-Pierre l'annoncent à Rome et toutes les églises de la Ville Éternelle lancent aux échos leurs joyeuses volées.

Le Saint Père entonne alors les phrases du rituel auxquelles le chœur répond ; puis il dit l'*Oremus*. Pendant ce temps, les pénitenciers de la basilique s'approchent de la Porte Sainte, lavent le seuil avec l'eau d'un bénitier d'argent et l'essuient avec des linges spéciaux.

Le Souverain Pontife met la mitre, prend d'une main la croix, de l'autre un cierge, s'agenouille sur le seuil et entonne le *Te Deum*. Quand l'hymne d'action de grâces est achevée, Léon

XIII, seul, passe par la Porte Sainte et se rend à la chapelle de la *Piété*. Bientôt la procession le suit et se rend à la chapelle Grégorienne où le St Sacrement est exposé. C'est là que Léon XIII reçoit les représentants des 70 confréries romaines auxquelles, selon l'antique usage, revient la garde de la Porte Sainte dans les quatre basiliques.

Le cortège se reforme, et le St Père porté sur la *sedlia* se dirige vers le maître-autel, les mains étendues, bénissant les fidèles tandis que les Cardinaux Macchi et Steinhuber lisent la formule par laquelle le Souverain Pontife accorde les Indulgences. Léon XIII a le visage rayonnant de joie et d'émotion. Une dernière fois il bénit la foule et reprend le chemin de ses appartements.

Les mêmes cérémonies s'étaient accomplies aux trois autres basiliques : les catholiques français avaient offert le marteau pour St Jean de Latran, le clergé et les fidèles italiens pour Ste Marie Majeure et les catholiques d'Allemagne pour Saint Paul Hors-les-Murs. L'Année Sainte est désormais ouverte : plaise à Dieu qu'elle soit féconde en fruits de salut et de paix !

Les Indulgences. — Bien que d'ordinaire les indulgences plénières et partielles restent suspendues tant que dure le Jubilé universel, le Souverain Pontife par la Constitution *quod Pontificum* a décidé que les indulgences suivantes resteraient en vigueur :

- 1° Celles *in articulo mortis*.
- 2° Pour la récitation de l'Angelus, concédées par Benoit XIII.
- 3° Pour la visite du Saint Sacrement exposé pendant les Quarante-Heures.
- 4° Pour accompagner le Saint-Sacrement.
- 5° L'Indulgence de la Portioncule, mais seulement pour ceux qui visitent Sainte Marie des Anges à Assise.
- 6° Les Indulgences qu'ont coutume d'accorder les Cardinaux, les Légats *a latere*, les Nonces apostoliques et les évêques dans l'exercice de leurs fonctions, en donnant la bénédiction, etc.
- 7° Les indulgences des autels privilégiés et les autres concédées seulement pour les défunts. En outre celles que peuvent gagner les vivants, mais à la condition de les appliquer au soulagement des défunts.

Mr Alexandre Maupetit. — Le Saint Père a nommé Mr Alexandre Maupetit, Commandeur de Saint Grégoire le Grand. C'est un honneur bien mérité par le généreux auxiliaire de Mr Léon Harmel.

Consécration épiscopale. — Le 27 décembre dernier, fête de Saint Jean, une cérémonie toujours touchante s'accomplissait dans l'église de notre collègue St Antoine ; S. Em. le Card. Aloisi Masella donnait la consécration épiscopale à notre Père Luciano Buci de Castelnuova, évêque de Sora. Aquino et Pontecorvo.

Mort de Mgr Raffaële d'Ambrosio. — Achevons cette fois notre correspondance par le récit bien édifiant de la mort d'un autre de nos Evêques.

Le 26 décembre, Mgr Raffaële d'Ambrosio, O. F. M. Archevêque titulaire d'Aorida, s'endormait au couvent de Saint François près de Venise dans le baiser du Seigneur. De lui on peut bien dire : « Telle vie, telle mort. » Ce vénérable vieillard qui avait près de 91 ans, voulut avant de mourir recevoir le Saint Viatique, agenouillé dans sa cellule et entouré des religieux. Il renouvela alors ses vœux de religion, fit sa profession de foi conformément au pontifical romain et dit à ceux qui l'entouraient quelques mots pleins de cette humilité, de cette foi, qui ne l'abandonnaient jamais.

Le vénérable Archevêque avait juste un mois de plus que le Souverain Pontife après lequel il était le plus ancien dans l'épiscopat.

Soyons bien convaincus que nous n'avons qu'une âme, que nous ne mourrons qu'une fois, que notre pèlerinage ici-bas peut être bien court et qu'il n'y a qu'une seule et véritable gloire : celle réservée aux élus.

Ces pensées nous aident à nous dépouiller de ce qui s'oppose particulièrement à notre sanctification.

Ste Thérèse.

NOS SAINTS

OU

ABRÉGÉ DE LA VIE

DES

SAINTS et BIENHEUREUX

DES TROIS ORDRES

DE

NOTRE SERAPHIQUE P. S. FRANÇOIS

Orné de 212 gravures

PAR

Un FRÈRE-MINEUR de Montréal

Se trouve chez Cadieux et Derôme, rue Notre-Dame 1603, Montréal.

A la Maison du Tiers-Ordre, Avenue Seymour 29, Montréal.

Chez les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie,

180, Grande Allée, Québec.

Prix : \$1.00

Approuvé et recommandé par plusieurs membres illustres de l'épiscopat canadien ce livre est à la fois une œuvre de piété et une œuvre d'art. Les 212 gravures reproduisent les figures vénérées des Saints de l'Ordre de Saint François. Le texte dont toutes les pages sont richement encadrées, fait connaître les œuvres et les vertus héroïques qui ont élevé sur les autels ces illustres enfants de Saint François. On ne peut lire de si frappants exemples, sans être entraîné dans la voie de la sainteté. Tous les enfants de Saint François y puiseront l'esprit séraphique qui doit les animer et qui s'est manifesté avec autant de splendeur que de variété dans l'innombrable phalange des Saints des trois Ordres Franciscains.

Étudions « Nos Saints » pour les imiter et les suivre.

L'Évangile ou la vie de N.-S. J.-C.

PAR

Le Révérend P. Alexis. Capucin.

Un beau volume, petit format, de 600 pages, avec huit gravures, suivi des prières de la messe, en vente aux adresses suivantes.

Mr Derôme, 210 rue Saint Laurent, Montréal.

Mrs Lafierre, Hull, et au Presbytère de Hull.

Prix : 50 cts et 50 cts.

Ce livre porte l'approbation et les chaleureux encouragements de Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa, et des supérieurs majeurs de l'Ordre des Capucins.



FEVRIER

- J. 1 B. André de Ségni, p., 1 O.
 V. 2 Purification de la T. Ste Vierge. —
 260 a 152 q., E. F. — A. G. no 26
 S. 3 B. Odoric, p., 1 O. S. Blaise, E. M.
 D. 4 5^{me} dim. après l'Epiphanie. — S.
 Joseph de Léonisse, p., cap.
 L. 5 SS. Pierre-Baptiste, François Blanco,
 Martin de l'Ascension, prêtres ; Phi-
 lippe de Jésus, clerc acolyte ; Gon-
 zalve Garcia et François de S. Michel,
 frères lais, 1 O. ; Paul Suzuqui, Ga-
 briel de Duisco, Jean Ruizuya, Tho-
 mas Danchi, François de Méaco,
 Thomas Cosaqui, Joachim Saquijor,
 Bonaventure, Léon Cazazuma, Ma-
 thias, Antoine de Nangasaki, Paul
 Vaniqui, Louis Ibarqui, Michel Cosa-
 qui, Pierre Sequexein, Cosme Raquisa,
 François Fahelante, 3 O., martyrs au
 Japon. — I. P., 256 a. 50 q., E. F.
 M. 6 Ste Agathe, V. M. — Ste Dorothee,
 V. M.
 M. 7 B. Antoine de Stroncone, f. l., 1 O.
 J. 8 S. Jean de Matha, C.
 V. 9 B. Egide de S. Joseph, f. l., 1 O. —
 Ste Apolline, V. M.
 S. 10 Apparition de l'Immaculée Concep-
 tion à Lourdes. — Ste Scolastique, V.
 D. 11 Septuagésime. — 30 a. 30 q., S. de R.
 — Bse. Jeanne de Valois, reine de
 France, 3 O.
 L. 12 S. Pierre Nolasque, C.

CONDITIONS. — Pour les Ind. plén., conf., com.,
 visite et prières, 3 *Pater*, *Ave*, *Gloria* ; pour les
 Ind. part., prières seulement et visite.

CALENDRIER SÉRAPHIQUE

Pratique
 Il y a trois choses considérables d'avantage
 derait ne pourrait tomber dans le mal pour toutes
 La 1^{re} est de supporter de bon tout ce qu
 arrivent. — La 2^{me}, de nous humilier biens invisib
 La 3^{me}, de garder un amour fidèle au un empre
 et les Saints honorent et acceptent tout ce qui
 les mondains méprisent et rejettent d'ait mérite d'
 dain, l'a en haine, et il aime tout ce



RECOMENDATIONS
 33 Amour de Marie. — 7 Grâces actuelles et
 particulières. — 10 Affaires importantes — 10 Far
 ticulières. — 32 Malades. — 3 Désun — 41 Péche
 danger de perdre la foi. — 3 Afflig — 8 Yoca
 en Afrique. — 1 Procès. — 3 Commutés. — 2

Réciter 6 *Pater*, *Ave*, *G*

ANDRIER LAPHIQUE

Pratique

dérables et avantageuses ; quiconque les possède
 ns le mal.
 de bon cœur toutes les tribulations qui nous
 humilier de tout ce que nous faisons et recevons.
 fidèle aux biens invisibles à l'œil corporel. Dieu
 ceptent avec un empressément particulier ce que
 rejettent ; tout ce qui est digne d'amour, le mon-
 e tout ce qui mérite d'être hai.



1900

- M. 13 Oraison de N. S. — SS. VII Fonda-
 teurs des Servites, CC. — Bse Viri-
 diane V. 3 O.
- M. 14 S. André Corsini, E. C. — S. Valen-
 tin, M.
- J. 15 S. Romuald, C. — Translation de S.
 Antoine de Padoue. — SS. Faustin et
 Jovite, MM.
- V. 16 Bse. Philippe Maréria, V. 2 O.
- S. 17 S. Hilaire, E. C. D.
- D. 18 Sexagésime. — 30 a. 30 q., S. de R. —
 S. Marcel, P. M. — S. Siméon, E. M.
- L. 19 S. Conrad de Plaisance, ermite, 3 O.
 256 a. 50 q., E. F.
- M. 20 Office de la Passion. — S. Raymond
 de Pennafort, C.
- M. 21 Ste Angèle de Mérici, V. 3 O. — 256
 a. 50 q., E. F.
- J. 22 Ste Marguerite de Cortone, pénitente,
 3 O. — 7 a. 7 q., I. P. 256 a. 50 q., E.
 F.
- V. 23 Chaire de S. Pierre à Antioche.
 — Vigile.
- S. 24 S. Mathias, A.
- D. 25 Quinquagésime. — 30 a. 30 q., S de R.
 — B. Sébastien d'Apparizio, f. l.,
 1 O.
- L. 26 S. Ignace, E. M.
- M. 27 Bse Eustochie de Messine, V. 2 O.
 — Office des morts.
- M. 28 Cendres. — 15 a. 15 q., S. de R. Tous
 les jours du Carême, 10 a. 10 q., des
 Stations de Rome. — Quant aux In-
 dulgences des églises franciscaines, voir
 le no 31. — B. Thomas de Cori, p., 1 O.

RECOMMENDATIONS

7 Grâces spirituelles et temporelles. — 43 Grâces
 importants — 10 Familles. — 3 Intentions par-
 3 Défunt — 41 Pécheurs. — 5 Intentions par-
 3 Afflictions — 8 Vocations. — 5 Ivrognes. — 3 En-
 3 Communités. — 22 Protestants.
 ter 6 Pa. Ave. Gloria.

LA VIE

DE

Saint Antoine de Padoue

Par Jean RIGAUD

FRÈRE-MINEUR, ÉVÊQUE DE FREGIER

*Document inédit du XIII^e siècle, publié, d'après un manuscrit
de la bibliothèque de Bordeaux,*

avec Introduction, Traduction, Annotations et Appendice

Par le Père Ferdinand-Marie d'Araules, de l'Ordre des Frères-Mineurs

Un vol. in-8°. Prix *net* et définitif : 2 fr. 50 ; franco par la poste : 3 fr.

Sous ce titre, vient de paraître un important document du XIII^e siècle, dont la publication causera une joie légitime non seulement aux admirateurs et aux dévots du Thaumaturge Franciscain, mais à tous ceux que passionne l'étude du passé.

On comprendra la valeur vraiment *exceptionnelle* de cette biographie, lorsque l'on saura qu'elle fut écrite d'après les témoignages mêmes de ceux qui avaient connu saint Antoine, et qu'elle est la *vale* pièce *hagi* graphique *antique* qui retrace la vie *entière* de l'Apôtre séraphique, en particulier la période de son séjour en France : les deux ou trois légendes du XIII^e siècle publiées jusqu'ici se bornant à raconter simplement sa jeunesse, sa vocation, sa mort et sa sépulture.

La critique moderne, jusque dans ces derniers temps, avait pu dire, non sans quelque raison, que l'histoire du Saint de Padoue, dans la plupart de ses détails et dans ses épisodes les plus populaires, ne reposait sur rien d'authentique ni de contemporain. La publication de la *Vita sancti Antonii* de Jean Rigauld va fournir, désormais, une base solide à beaucoup de récits à l'appui desquels on était réduit à invoquer l'autorité fort équivoque de compilations anonymes et légendaires de la fin du XIV^e siècle, telles que le *Liber miraculorum*.

Voulant présenter, avant tout, au public une œuvre de *critique* et de *science*, le R. Père éditeur a tenu à donner non seulement la *description* du manuscrit ou il a découvert cette précieuse légende, et qui se trouve à la bibliothèque de la ville de Bordeaux, mais aussi le *texte latin intégral*, qu'il a accompagné d'une élégante et exacte traduction française. Il y a joint une *introduction*, un *appendice*, et des *annotations* qui constituent une étude *com* plète et *absolument nouvelle* des sources de l'histoire antonienne.

La publication de cette œuvre, d'une *incontestable* authenticité, vient à son heure ; on en sera convaincu, pour peu qu'on se rappelle l'inqualifiable mystification à laquelle l'histoire de saint Antoine a tout récemment servi de prétexte, et que la presse catholique a flétrie. A des récits fantaisistes ou mensongers, il nous est loisible d'opposer maintenant des témoignages dont ni l'authenticité, ni la bonne foi, ni la sûreté, ne peuvent être mises en doute.

Ajoutons que le livre du R. P. Ferdinand ne s'adresse pas seulement au public savant et lettré. Il fera aussi les délices de ceux qui ont, avant tout, en vue la dévotion et la piété, l'édification de l'âme, voire même le délassement de l'esprit. La *Vita sancti Antonii* de Jean Rigauld est un trésor de doctrine et d'oraison, de grâce et de poésie. Nulle part ailleurs la figure de l'immortel disciple de François d'Assise n'apparaît plus pleine de jeunesse, d'énergie et d'idéale beauté.

L'ouvrage est en vente :

A BRIVE (Corrèze), *Magasin des Grottes de Saint Antoine* ;

A BORDEAUX, chez les *Sœurs Franciscaines*, 36, rue de La Teste ;

A PARIS, librairie *Delhomme et Briquet*, rue de Rennes.



Chronique de Terre-Sainte

Lescadre française de la Méditerranée à Jérusalem. — *L'Echo franciscain d'Orient* nous fait connaître l'excellente impression produite dans la Ville Sainte par la visite des officiers et des marins de l'escadre française de la Méditerranée, soit comme soldats, soit comme pèlerins. Il n'y avait qu'une voix dans Jérusalem pour dire, en les voyant : « Qu'ils sont beaux ces marins ! une nation qui possède d'aussi bons chrétiens pour la défendre ne peut être que bénie de Dieu. » Plus de deux cent cinquante marins avaient communiqué au Saint Sépulcre. Le commandant en chef de l'escadre, le vice amiral Fournier accompagné du contre-amiral Roustan, escorté de son état major et suivi d'une centaine d'officiers et de cent cinquante matelots, arrivait à Jérusalem le 14 Novembre. Brillante et magnifique fut la réception des représentants de la nation protectrice. Après la bienvenue souhaitée à l'amiral par le consul général de France, le cortège se met en route pour le Saint Sépulcre. Les marins franchissent à pied, au pas de course, les treize cents verges qui séparent la gare de la porte de Jaffa. Les officiers et l'amiral suivent en voiture. Mais, à l'entrée de la ville, tous mettent pied à terre et se dirigent vers le Saint Sépulcre, où les attend le T. R. P. Vicaire Custodial, entouré d'un grand nombre de religieux franciscains. A peine le commandant de l'escadre a-t-il reçu l'eau bénite que lui offrait le R. P. Vicaire, qu'aussitôt dans l'édifice sacré retentit le chant du *Te Deum* : qu'accompagne la voix maj. de la messe des grandes orgues. Un silence parfait règne dans l'enceinte sacrée, le vice-amiral et sa suite sont placés devant l'édicule du Saint Sépulcre et écoutent avec une émotion facile à comprendre la vibrante allocution du T. R. P. Urbain, Frère Mineur, Vicaire custodial de Terre-Sainte. Quel dommage de ne pouvoir reproduire *in extenso* cette page toute remplie de patriotisme le plus vrai et d'une admiration sincère pour des cœurs nobles et généreux qui remplissent si parfaitement le rôle

que la divine Providence leur a confié ! Faisant allusion aux difficultés sans nombre que rencontrent les gardiens sept fois séculaires des Lieux Saints, l'orateur s'écrie : « Notre cœur souffre, notre action est paralysée et d'importants succès pour nos missions sont gravement compromis. Que faire alors, Messieurs ? Que feriez-vous à notre place ? tout naturellement notre regard se tourne vers l'océan voisin et cherche à découvrir le pavillon ami d'où nous viendra le secours. Mais pourquoi, continue l'orateur, pourquoi compter toujours sur la France et non sur une autre nation ? Parce que la France personnifie en Orient le nom chrétien et la défense de ses droits. Parce que selon la remarquable parole d'un éminent écrivain (M. de Brunetière) ce qui se fait contre le catholicisme se fait contre la France : c'est qu'en effet la France porte aux peuples l'idée, la civilisation, et ne va pas comme d'autres puissances à la conquête des mines d'or. . . »

Après le chant du *Domine salvam fac republicam*, l'amiral et ceux qui l'accompagnent entrent dans le Saint Sépulcre et baisent dévotement la pierre sacrée qui le recouvre.

Le 15 novembre, l'aumônier de l'Escadre célèbre la Messe solennelle au Saint Sépulcre. Tous les officiers y assistent en tenue. La veille de son départ, parlant des cérémonies saintes auxquelles il avait assisté durant sa visite aux Lieux Saints, le vice-amiral s'exprimait dans les termes suivants : « Nous avons entendu de jolis chants à Jérusalem et à Bethléem, mais la plus belle musique a été celle de la maîtrise des Pères Franciscains. »

Le lendemain 16 novembre, la basilique du Saint Sépulcre était littéralement assiégée. La piété lui livrait un assaut, mais un assaut très chrétien. Les officiers et les marins de l'escadre se sont donné rendez-vous au saint Tombeau pour y faire une magnifique communion générale. Quel beau spectacle que celui de ces héros, pourquoi ne pas dire de ces croisés, venant recevoir tous ensemble la sainte Eucharistie, cette manne divine qui fait des hommes, qui fait des anges, qui fait des dieux ! Qu'elle dut être fervente cette participation au corps et au sang de Notre Seigneur ! Comment le cœur qui a communie à J. C. sur sa tombe glorieuse, pourrait-il ne pas lui être toujours fidèle ? Il n'aura qu'à penser à cette communion.

L'amiral fut partout reçu avec enthousiasme. Il eut pour

tous une bonne parole. Partout il sut répandre les trésors d'une bonté inépuisable. On sentait qu'il a tout ce qu'il faut pour se faire estimer et aimer. Et Dieu sait si c'est facile à Jérusalem surtout pour un Français. Ne pouvant relater toutes les circonstances de cette visite de la marine française aux Lieux Saints, je ne voudrais pas néanmoins passer sous silence le touchant spectacle qu'offraient les rues de la cité sainte dans l'après-midi du 17 novembre. Chaque vendredi, nos Pères font publiquement le chemin de la croix en suivant les stations parcourues par l'Adorable Victime. Les marins français voulurent prendre part à ce saint exercice, ils l'ont suivi avec les marques d'une vraie piété. Le R. P. François de Cambrai, Frère Mineur, a parlé avec toute son âme de prêtre et de religieux. L'émotion est communicative, les marins l'ont éprouvé, les larmes coulaient de leurs yeux et plusieurs témoins pleuraient de les voir pleurer.

Le samedi matin avait lieu le départ de nos marins. Ils ont quitté la ville sainte en criant : « Vive Jérusalem ! » Et on leur a répondu : « Vive l'escadre française ! Vive l'amiral Fournier ! »

Voici comment dans sa naïve simplicité un homme du peuple, un indigène, exprimait son impression. Interrogé sur ce qu'il pensait de ces officiers dont le brillant uniforme et plus encore la belle tenue l'avaient littéralement ébloui, il disait : « Ces gens-là doivent être de la première classe. »

— Mais les autres qui sont venus cette année, l'année dernière et les années précédentes, un peu de toutes les nations, à quelle classe les mettez-vous ? — A la deuxième, répond-il sans hésiter.

Et vous autres, Arabes, de quelle classe êtes-vous donc ?

Nous, nous sommes de la troisième, et encore . . . ! »

Custodie. — L'Ordre des Frères-Mineurs compte près de 500 religieux en Terre-Sainte. Dans l'année 1898, nous dit une statistique récemment dressée, les Franciscains ont fourni des secours à 2.374 familles ; ils ont aussi hébergé gratuitement 14,522 pèlerins de différentes contrées. Pour ces divers services, leurs dépenses se sont élevées, en un an, à plus de \$ 125.000 piastres.





Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Rome. — On annonce que comme souvenir de l'année du jubilé, le Saint Père a donné ordre qu'une médaille commémorative fût frappée, en or, en argent et en bronze. Les médailles d'or seront distribuées aux Cardinaux et aux chefs d'Etats ; celles d'argent seront données aux archevêques, évêques et autres personnages distingués, tels que les hommes de lettres, les artistes de renom et ceux qui ont bien mérité de l'Église.

Les médailles de bronze seront en très grande quantité et données probablement aux pèlerins et autres. Sur un côté de la médaille paraîtra l'effigie de Sa Sainteté Léon XIII, sur l'autre une inscription latine concernant le jubilé.

— Une nouvelle série de poèmes latins du Saint Père a été publiée. Ce sont des vers composés pour diverses circonstances. Le volume n'a que dix pages ; les lettres sont en caractères gothiques et ressemblent à ceux qu'on trouve dans les anciens manuscrits.

Italie. — Dans une conférence sur « L'Église au dix-neuvième siècle, » le cardinal Ferrata rapporta ce qui suit. La Supérieure Générale des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, une communauté religieuse qui n'a pas encore vingt-cinq ans d'existence, raconta un jour à ses Sœurs, qu'au Japon se trouvait une colonie de lépreux destitués de secours spirituels et temporels. Elle ne faisait que constater le fait, sans inviter ni obliger les Sœurs à y aller. Cependant huit cents Sœurs s'offrirent d'elles-mêmes pour cette mission, chacune d'elles étant prête à sacrifier sa vie pour les lépreux ; or on n'avait besoin que de dix Religieuses.

Touchant exemple de la charité catholique !

Saint Louis d'Anjou. — La Revue du Tiers-Ordre a plusieurs fois entretenu ses lecteurs des fêtes qui furent célébrées

en Italie, en France et en Espagne à l'occasion du sixième centenaire de la mort de Saint Louis d'Anjou. Pour perpétuer le souvenir de ces magnifiques et touchantes cérémonies, le comité a résolu d'élever un monument de marbre, dans l'Eglise de l'Ara Cœli desservie par nos Pères de Rome, et où Saint Louis reçut la consécration épiscopale, après y avoir fait sa profession religieuse. Le nom des souscripteurs sera déposé dans le socle de la statue et une lampe brûlera à perpétuité, comme témoignage de leur amour et de leur confiance.

Béatifications. — On annonce comme certaine, à l'occasion de l'année sainte, la béatification de la Vénéérable Marie Crescence Hess, Tertiaire régulière franciscaine, et celle de la Vénéérable Marie Madeleine Martinengo, capucine.

Une autre cause, celle de la Vénéérable Elisabeth Sanna, Tertiaire, est activement poussée par la Sacrée Congrégation des Rites.

Triomphe de l'Eglise. Dans une correspondance qui lui vient du Chili, la *Croix de Paris* parle d'une prédiction qu'aurait faite un religieux franciscain, touchant le triomphe prochain de l'Eglise. Une dame réduite à la dernière extrémité, avait fait appeler le Père Bala. Celui-ci, rassurant la malade, lui dit : « Vous allez guérir et vous vivrez vingt ans plus que moi : vous verrez le triomphe de l'Eglise, consolation que je n'aurai pas. » Ce n'est là qu'un document humain, il est vrai, mais il est précieux et grave.

Le Père Bala est mort, en 1896, et actuellement, on remît les pièces nécessaires pour introduire à la cour de Rome, la cause de béatification de ce religieux qui se distingua par sa simplicité, sa ferveur, son travail assidu. Tous ceux qui l'ont connu ne doutent pas qu'un jour on ne le place sur les autels.

De ces paroles d'un de leurs frères en saint François, nos Tertiaires peuvent rapprocher celles d'un pontife, qui fut la gloire du Tiers-Ordre. — Oui, disait l'immortel Pie IX, le triomphe de l'Eglise est sûr et certain, mais souvenez-vous que ce triomphe ne consiste pas du tout à monter intérieurement au Capitole : il est tout entier dans le zèle de ses ministres, dans la fidèle pratique de toutes les vertus chrétiennes, dans l'humilité et l'amour divin.»

Tertiaires illustres. — *La Revue franciscaine*, publiée par nos Pères de France, communique à ses lecteurs un document

d'un réel intérêt. Ce document daté de 1666 nous montre de la manière la plus péremptoire l'influence que le Tiers-Ordre de Notre Séraphique Père exerçait à la cour des rois de France.

Anne d'Autriche et Marie Thérèse, mère et épouse de Louis XIV, ne se contentèrent pas de donner leur nom au Tiers-Ordre; elles eurent aussi à cœur d'en pratiquer les obligations, plus nombreuses et plus pénibles alors qu'aujourd'hui. Au sein même de la cour du plus grand des rois, elles s'efforçaient d'en garder l'esprit, de leur temps comme du nôtre, ennemi déclaré de l'esprit du monde. Combien de personnes, honorables d'ailleurs, mais retenues loin du Tiers-Ordre sur je ne sais quelle crainte ou quel préjugé, n'hésiteraient plus à répondre à l'appel du Souverain Pontife et à embrasser le Tiers-Ordre de la Pénitence, si elles comprenaient comment et pourquoi la Reine de France, Marie Thérèse, élue supérieure de la Fraternité dirigée par nos Pères de Paris, se faisait une gloire de présider les réunions de ses sœurs en saint François!

Saint François et les protestants. -- Le docteur Hudson Shaw, professeur à l'université d'Oxford dont l'érudition fait autorité dans le monde savant, exprimait naguère dans une conférence donnée à l'Université de Witkerspoon Hall son enthousiasme pour saint François et son Ordre. Rappelant la célèbre parole de Thénycion: « Il serait doux que saint François revienne ici » le savant docteur ajoutait: « François d'Assise, était, le dirai-je comme je le pense? vous me le reprocherez si vous le voulez, François d'Assise était l'homme au cœur le plus pur, le plus aimable, le plus adorable être humain que nous ait donné l'histoire chrétienne de dix-huit siècles. »

Puissent les Tertiaires bien comprendre cette parole tombée des lèvres d'un protestant.

La Sainte Face. L'esprit de Dieu souffle où il veut, mais il semble animer de préférence les œuvres entreprises par les enfants de l'Ordre Séraphique. C'est ainsi qu'en 1894 une pieuse dame de Toulouse, poussée par une inspiration secrète, se dévouait tout entière à propager l'œuvre de l'Archiconfrérie de la Sainte Face. Les débuts de cette œuvre furent des plus humbles: dans l'espace d'un an, Madame Boulou n'avait recueilli que sept noms (les membres de sa famille.) Mais la bénédiction ne devait pas manquer à cette œuvre si nécessaire

à notre époque où le nom trois fois saint de Notre-Seigneur est tant blasphémé. Trois ans plus tard, on avait réuni plus de 400 noms et, le 28 février 1898, l'archiconfrérie était canoniquement érigée dans l'église des Pères Capucins de Toulouse, par une ordonnance de Son Eminence le cardinal Mathieu, archevêque de cette ville. Dès cette époque, l'œuvre a pris une extension considérable. Au mois de juillet suivant, plus de douze cents personnes avaient donné leur nom. Dans leur zèle tout apostolique, les Frères-Mineurs capucins ont encouragé cette œuvre de réparation et d'amour, et nonobstant les travaux nombreux que leur demande la confiance du clergé et du peuple ils ont organisé des réunions mensuelles, publiques. Nombreuses et signalées sont les faveurs et les grâces obtenues.

Que les Tertiaires canadiens s'appliquent, à l'exemple de leurs frères et sœurs de France, à réparer les outrages infligés au nom trois fois saint de Notre-Seigneur et qu'il prient le divin Maître de nous montrer à tous sa face adorable afin que nous soyons sauvés.

ASSISE

Visiteur à la Portioncule. — Au mois de Décembre dernier, le rabbin D^r Saul Tischmann, fils du grand rabbin de Hongrie, s'agenouillait dans l'église de la Portioncule et adorait pour la première fois peut-être Celui que hier encore il blasphémait. Le savant rabbin a beaucoup écrit contre l'Église catholique et son divin Fondateur. Tout récemment encore, il se proposait de publier un livre prouvant que le Messie n'était point venu, quand il fut frappé de la grâce. Le Nouveau Testament le convainquit du contraire. Avec l'aide de nos Pères il se mit à étudier la religion catholique. Pour éviter les excès de violence de son père il dut s'échapper. Saul Tischmann s'est retiré à Rome, et il se dispose à faire son abjuration. Il était venu à Assise demander à Notre Dame des Anges de lui obtenir la persévérance dans la lutte. Il est le neveu des célèbres pères Ratisbonne, juifs convertis.

Carnet d'identité. — Dans les différents Congrès du Tiers-Ordre tenus dans la Mère-Patrie, on a beaucoup insisté sur les liens de solidarité qui devraient unir non seulement les Tertiaires faisant partie d'une fraternité, d'un gardiennat, d'une

Province, mais tous les Tertiaires, quelle que fût l'obédience à laquelle ils appartenissent. Il n'y a en effet qu'un seul Tiers-Ordre Franciscain dans le monde. Tous ceux qui ont reçu les glorieuses livrées du Séraphique François sont frères. Dès lors ils doivent se connaître et s'aimer comme tels. A ce même titre ils doivent les recevoir quand ils se présentent et se mettre aimablement à leur disposition en toute bonté et dévouement, comme ils voudraient eux-mêmes être reçus.

Pour réaliser cette pensée, il fallait que chaque Tertiaire possédât une lettre de recommandation que des faux frères ne pussent se procurer, c'est ce que vient de présenter aux Tertiaires le R. P. Edouard de Nécy, en faisant paraître ce qu'il appelle le *Carnet d'identité*.

Avec le Carnet d'identité, tout Tertiaire peut justifier de sa qualité et de son titre devant n'importe qui et n'importe où, dans sa localité ou ailleurs, auprès du clergé, des communautés religieuses... des catholiques qui désireraient avoir sur lui des renseignements favorables.

CANADA

Montréal Fraternité Sainte-Elisabeth. Depuis longtemps notre Fraternité signale le renouvellement de l'année par la plus belle de toutes les cérémonies : une prise d'habit et une profession. C'est ainsi qu'à la fin de 1899, à la réunion spéciale des novices, 27 postulantes s'avancèrent pour revêtir le saint habit, et au début de 1900, 23 novices ayant terminé leur année de probation, prononcèrent avec allégresse la formule de leur profession.

Si nombreuses que soient dans notre Fraternité ces belles cérémonies, nous ne saurions nous y habituer, chaque fois c'est pour nous un nouveau bonheur et une bien douce émotion.

Je voudrais pouvoir dire à tous les Tertiaires les merveilles de la douce nuit de Noël dans l'église franciscaine, et les pieuses jouissances de la veillée du nouvel an faite aux pieds du Saint Sacrement exposé, mais je sens que ma plume est inapte à rendre d'aussi célestes choses, et à nos frères et sœurs je dirai : « Venez vous-même la prochaine fois et vous verrez comme les fêtes de Noël ont un cachet tout spécial de joie simple et de naïve piété dans l'église de saint François. » Secrétaire.

Visite des fraternites. — L'Assomption. A l'Assomption, le 6 janvier dernier, s'ouvrait la retraite annuelle du Tiers-Ordre, donné par le R. P. J. Berchmans Marie, Franciscain.

Afin de faire connaître davantage cet Ordre béni, le Rvd Mr Jos. Giguère, curé de la paroisse, avait convoqué tous les paroissiens qui se rendirent en grand nombre malgré le temps et les mauvais chemins à toutes les réunions. Mais c'est sur tout la petite Fraternité qui se fit un bonheur de venir s'instruire et s'acquitter de ses devoirs; aussi les Tertiaires, en emportèrent-elles bien des consolations et des lumières. Le Rvd Père adoptant un langage simple, dissipa beaucoup de doutes et encouragea tout le monde. Nous avons remarqué surtout le développement de la Visite des Mages à la crèche. Ce sujet nous invitait à comparer nos dispositions avec celles des Mages. Le grand mal du jour est la légèreté d'esprit qui empêche la réflexion de se fixer sur la vérité et ôte au cœur l'énergique volonté de se déterminer plutôt pour le bien que pour le mal. La prière ne serait pas si difficile si l'on savait considérer l'amour de Dieu pour nous qui se manifeste dans les bienfaits dont sa Providence nous entoure.

La question pratique commentée avec onction en dernier lieu, fut : « La nécessité de la pénitence et des moyens faciles de l'exercer dans l'Ordre de saint François ». Entre tous les assistants 50 membres prouvèrent leur foi en cette vérité, car à la cérémonie de clôture, 28 se présentèrent pour la vêtue et 22 pour la sainte Profession. Durant ces quelques jours de récollection, le Rvd Père présida à l'élection d'un nouveau Discretóire. En voici le résultat :

Supérieure	Mde Dr. L. Four
Maîtresse des Novices ..	" Louis Annereault
Assistante Supérieure ..	Melle Mary Tessier
Secrétaire	" Imalzir Guilbeault
Discretés	Melle Aloysia Dorval
"	Mde Zébedée Martel
"	Melle Marie Lemire
"	" Luce Lemire
	La Secrétaire

La Présentation. - Voici en quels termes éloquents le P. Visiteur grandement consolé rend compte de son passage

dans la Fraternité de cette paroisse. Je ne sais comment exprimer ma satisfaction pour tout ce que j'ai constaté relativement au Tiers-Ordre : Fraternité nombreuse comprenant la moitié des paroissiens, observation sérieuse de la règle, connaissance approfondie des obligations, réunions régulières, absolutions générales et fêtes franciscaines fidèlement suivies : cette fraternité qui est la première des fraternités érigées canoniquement dans le diocèse de Saint-Hyacinthe est vraiment des premières sous tous rapports, elle remplit bien son rôle et se montre digne de servir de modèle aux autres. Heureux Pasteur qui a su trouver dans ce Tiers-Ordre son point d'appui et le moyen de travailler efficacement au renouvellement spirituel de son troupeau. Il se plaît à reconnaître hautement que le Tiers-Ordre n'est pas une de ces demi-dévotions qui tuent la religion mais la dévotion solide qui corrige, convertit et sanctifie. Daigne le ciel accorder à Sa Grandeur Mgr Moreau, en réponse à l'appel chaleureux qu'elle a fait en faveur du Tiers-Ordre dans son diocèse, de pouvoir contempler de ses yeux bon nombre d'autres Fraternités établies sur le même pied et jouant le même rôle que celle de La Présentation. (Le Père Visiteur)

Saint-Sauveur de Québec. -- Les fêtes consolantes, les démonstrations pieuses ne font jamais défaut dans notre chère Fraternité de Saint-Sauveur.

Cependant, aucune, semble-t-il, n'a brillé d'un plus vif éclat et n'a laissé, en nos âmes, de plus doux souvenirs que cette belle Messe de Minuit de Noël, célébrée expressément pour les Tertiaires, dans leur chapelle de Lourdes.

Noël ! Jésus-Enfant ! Que d'allégresse en ces mots et quel mystère d'amour ils nous rappellent ! — Les Tertiaires, mieux que personne, ont été heureux de céder à l'attrait de tant de charmes et, tous, en cette sainte nuit, accoururent à l'étable de Bethléem devenu un gracieux sanctuaire resplendissant sous ses feux électriques et sous ses riches parures de fleurs et d'oriflammes. Avec amour ils saluèrent l'apparition de l'humble Crèche telle que nous aimons tant à la voir, nous prêchant le dénuement et la souffrance . . .

Cette messe fut chantée par notre Père Directeur et fut suivie de deux messes basses. La Communion fut générale et se fit, malgré la foule immense, avec ordre et piété. Quel beau spec-

tacle que celui de cette grande famille, remplie de foi, s'approchant tout entière de la Table Sainte ! Oui, c'est bien ici le moment des ineffables délices ! Jésus naît en nos cœurs, et, plus heureux que les bergers, nous le possédons en nous-mêmes : l'âme est émue et le cœur jubile

A l'orgue, les Vieux Noël's, toujours si pleins de charmes et de poésie naïve, nous rediront, tour à tour, dans un langage céleste, les refrains des anges, les chants des bergers et toutes les grâces du petit Jésus Notre âme se dilate et s'épanche en ces chants et je sais que plus d'une y a trouvé sa meilleure action de grâces.

Une nouvelle réunion eut lieu dans l'après-midi de Noël. Nous fîmes alors les heureux témoins d'une Profession et d'une Vêture, chez les Frères, la plus nombreuse et la plus édifiante que n'aient jamais enregistrée les annales de notre Fraternité. Bien sûr que le Divin Enfant a daigné sourire à la bonne volonté de ses dévoués serviteurs

Les Tertiaires répondirent aussi avec empressement au désir du Souverain Pontife et commencèrent l'année sainte par une seconde Messe de Minuit chantée très solennellement en présence du Saint Sacrement exposé. La Communion se fit, encore en famille, et fut aussi nombreuse que celle du 25 décembre.

La beauté du chant fut rehaussée, cette fois, par la présence, à l'orgue, de quelques messieurs de l'Union Chorale Palestrine et de quelques autres amateurs distingués. Ce généreux concours, joint au dévouement de nos choristes, nous a valu les chants les plus suaves, les plus dignes d'une si belle fête.

Notre Père Directeur profita de cette réunion pour donner l'absolution générale et pour souhaiter, à tous, une bonne et sainte année.

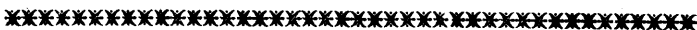
Jésus-Enfant entendra, espérons-le, ces souhaits pleins de paternelle sollicitude et sa bénédiction s'étendra sur notre chère Fraternité. Il la bénira, surtout, en permettant que chacun de ses membres soit fidèle à ses pieux engagements et sache mettre en pratique les bons avis, les conseils si charitables qui dans chaque réunion, lui sont si généreusement donnés.

Il la bénira encore en agrandissant davantage le cercle de de notre belle famille ; en y attirant des sujets dignes, en tous points, de leur glorieux titre.

Sr Rose de Lima



Les Missions franciscaines



hine, Chan-Si méridional. — Le vénérable et sympathique Monseigneur Hofman, vicaire apostolique du *Chan-Si* méridional, en Chine, qui, se rendant en Europe, vint un jour faire à ses frères de Montréal l'agréable surprise dont nous avons alors entretenu nos lecteurs, a daigné nous envoyer quelques nouvelles de sa mission, pour l'intérêt et l'édification de nos lecteurs.

Nous remercions Sa Grandeur du souvenir qu'elle garde de notre communauté et de nos Tertiaires, et c'est un plaisir pour nous de donner à nos lecteurs quelques nouvelles du Chan-Si.

Aux épreuves qui sont le pain quotidien du missionnaire en Chine, la divine Providence ne manque jamais de mêler quelques consolations. Le Décret impérial du 15 mars, dont tous les journaux ont parlé, qui reconnaît officiellement la religion catholique en Chine, et règle les rapports des missionnaires avec les hauts dignitaires de l'Empire, est un de ces événements consolants qui font jeter sur l'avenir un regard de confiance.

Voici maintenant un court récit qui montre au vif l'action de Dieu auprès des pauvres païens.

Une conversion merveilleuse. — Il y a deux ans une famille païenne, originaire du Chantong, vint s'installer au village Suen-kia-inen, près de la ville de Hong-tong. La famille se composait d'un vieillard et de ses deux fils. Les chrétiens du village les accueillirent fort bien et leur donnèrent une grotte pour y habiter. Bientôt l'aîné des deux frères déclara son intention de se faire chrétien et ne tarda pas d'y donner exécution ; peu après le cadet suivit son exemple. Tous les deux s'efforcèrent avec beaucoup de zèle d'apprendre le catéchisme et les prières en usage parmi les chrétiens, et se montrèrent tellement pieux et exacts à remplir les devoirs de chrétien, qu'ils faisaient l'admiration des chrétiens même d'ancienne date. Heureux de connaître la vérité, ils souhaitaient que leur père aussi jouît du même bonheur ; ils l'exhortèrent donc à embrasser la religion chrétienne, mais tous leurs efforts, comme les exhortations des

autres chrétiens, restèrent inutiles. Le vieillard répondit constamment : « Je ne crois pas à la religion des Européens : pourquoi donc me pousser à la suivre ? »

Les deux frères, tout désolés en voyant l'opiniâtreté de leur père, vinrent consulter le missionnaire sur ce qu'ils pourraient faire pour la conversion du bon vieillard. Le missionnaire les consola et leur dit : « Vous savez, la foi est une grâce de Dieu : persévérez dans vos prières et ne doutez pas que le bon Dieu n'exauce votre désir en donnant à votre père cette grâce de la foi. Tenez ! la solennité de Noël approche, tâchez d'obtenir de votre père qu'il assiste à la messe de minuit, sinon par motif de religion, au moins par curiosité. »

Ils suivirent le conseil du missionnaire, mais le vieillard s'y refusa nettement. Donc, la veille de Noël, les frères furent obligés d'aller à la Messe de minuit sans leur père, qui après leur départ, fit les préparatifs pour se coucher.

Ayant tout disposé, il éteint la lampe. Miracle ! Aussitôt la lampe éteinte, la grotte est éclairée par une lumière céleste. Le vieux païen voit avec stupeur et admiration le ciel s'ouvrir et Dieu lui apparaît dans sa majesté divine, entouré d'une multitude innombrable d'esprits bienheureux prosternés en humble adoration devant leur Seigneur. Ébloui par les rayons étincelants du haut des cieux, le vieillard n'entend rien : Dieu ne lui parle pas extérieurement, mais par une illumination interne, il comprend tout à coup la vérité de notre sainte religion et conçoit un désir inexprimable de servir un Dieu qui a daigné lui révéler sa beauté infinie. La vision disparut et le vieillard, tout ému, se lève, s'habille en toute hâte, et d'un trait s'en va à la chapelle, où les chrétiens sont déjà réunis pour assister à la messe. Après la messe, il se présente au missionnaire pour être inscrit parmi les catéchumènes, et lui raconte la vision qui a vaincu son opiniâtreté. Le missionnaire accorde volontiers sa demande et l'exhorte à bien répondre à une grâce si exceptionnelle. « Je comprends, » répondit le vieillard, et sa conduite actuelle justifie pleinement cette réponse laconique.

Statistiques. — Le tableau suivant nous donnera un aperçu du travail des missionnaires, dans cette mission, du 15 juillet 1898 au 15 juillet 1899.

Etat de la mission au 15 juillet 1899.

Evêque et Vicaire Apostolique : Mgr J. Hofman, O. F. M.		
Prêtres (franciscains de la province de Hollande)		20
Prêtres séculiers chinois (du 3 ^e Ordre de S. François)		3
Frère lai		1
Elèves du Grand Séminaire		4
" du Petit Séminaire		16
Catéchistes ou propagateurs de la foi		52
Institutrices des Catéchumènes		21
Maîtres d'école		48
Maîtresses d'école		29
Chrétiens		9.631
Catéchumènes		2.459
Chrétientés		198
Eglises et chapelles		81
Adultes baptisés durant l'année		434
Enfants de chrétiens, baptisés durant l'année		400
Confirmations		505
Confessions	{ annuelles	6.666
	{ de dévotion durant l'année	16.564
Communions	{ annuelles	5.644
	{ de dévotion	16.917
Mariages bénis		87
Extrême-Onction		157
Défunts	{ adultes	163
	{ enfants des chrétiens	107
Sermons et instructions	{ aux fidèles	3.036
	{ aux païens	6.972
Dans les écoles	{ garçons	778
	{ filles	363
<i>Œuvre de la Sainte Enfance dans le Vicariat.</i>		
Enfants d'infidèles baptisés		1.523
" " rachetés		298
" " en nourrice		560
" " adoptés		32
" " à l'orphelinat		28
Enfants d'infidèles dans les écoles	{ de garçons	220
	{ de filles	185
" " morts		996
" vivant totalement aux frais de la Ste Enfance		588
" vivant partiellement " "		465
" n'étant plus aucunement à la charge "		226

Fr. J. HOFMAN, O. F. M., *Vic. Ap.*



NÉCROLOGIE

Montréal. — Dlle Onésime Aubin, en religion Sr Véronique de la Sainte Face, décédée à Montréal le 28 novembre 1890, à l'âge de 32 ans.

De bonne heure, cette âme séraphique montra un grand désir de réaliser cette parole de nos Saints Livres : *Dilige Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, ex tota anima tua*. Vous aimerez le Seigneur de tout votre cœur, de toute votre âme. « Mon Père, écrivait-elle un jour, je souffre à la pensée que je n'aime pas le Bon Dieu autant que je le pourrais et j'aime mieux mourir mille fois plutôt que de ne pas l'aimer de toutes les forces de mon âme. »

Dès l'âge le plus tendre, la foi lui découvrait les trésors que Jésus a cachés dans la prière et la souffrance. Aussi comme il était l'eau de voir cette jeune enfant à genoux devant le Crucifix, quelle ferveur dans son âme, quelle expression sur son visage ! Plus d'une fois on surprit l'enfant parlant à demi-voix et paraissant s'entretenir avec Notre Seigneur comme si le divin Maître avait daigné se rendre à ses désirs. La présence de Dieu lui était devenue si familière qu'elle fut plusieurs semaines et plusieurs mois sans en perdre un seul instant la pensée.

A cette âme si bien préparée et si empressée pour répondre aux appels de la grâce, Dieu sembla vouloir imprimer une direction plus précise et plus parlante vers la vie de souffrance et de réparation. Voici en quelles circonstances. Madame Aubin s'était procuré une image de la Sainte Face, et en union avec les pieuses Carmélites de Tours, elle venait chaque jour réparer, par une prière faite avec ses enfants, les outrages et les injures dont Notre-Seigneur est accablé par un grand nombre de chrétiens. La grâce divine l'aidant, la jeune Onésime se sentit vivement portée vers cette dévotion, à la face adorable de Notre Seigneur Jésus-Christ. Sa joie et son bonheur étaient d'entretenir elle-même devant la sainte image une lampe toujours allumée : avec l'autorisation de ses parents, elle l'entourait de bouquets qu'elle formait des plus belles fleurs du jardin. L'amour qu'elle portait à Notre-Seigneur lui fit comprendre qu'à la prière il fallait joindre les sacrifices. Si Jésus dans la crèche avait des attraits pour son âme, si Jésus au Tabernacle lui montrait l'amour de son Dieu, c'était surtout Jésus souffrant Jésus victime qui était l'objet de prédilection de son amour. Aussi, toute sa vie, elle s'appliqua à copier son divin modèle. Dieu seul connaît les douleurs et les tortures auxquelles fut soumise cette âme privilégiée. Ses directeurs pourraient nous faire entrevoir une partie des angoisses par lesquelles il plut au Bon Dieu de faire passer celle dont la devise était : La volonté de Dieu en tout et partout. Toute petite, elle s'ingéniait à fabriquer des instruments de pénitence avec lesquels elle macérait sa chair innocente. Son désir de souffrir était tel qu'elle se privait de boire et de manger. Sa mère distribuait-elle des fruits à tous les enfants, Onésime les acceptait, faisait semblant de les manger, quelquefois pour éviter la singularité elle en mangeait un et le reste était distribué aux pauvres pour qui elle ira plus tard jusqu'à se priver du nécessaire.

Durant l'épidémie qui sévit à Montréal en 1885, on put admirer en l'héroïque jeune fille un dévouement sans bornes, une charité constante, et une patience inébranlable au milieu des épreuves. Cette patience, Onésime la poussera jusqu'à l'héroïsme dans le cours de ses dernières années.

Pour cette âme si avide de souffrances et de sacrifices, la belle figure du Stigmatisé de l'Alverne devait avoir des charmes tout particuliers. Aussi avec bonheur se rangea-t-elle sous la bannière du grand Pénitent d'Assise et

suivit-elle avec fidélité les moindres prescriptions de la Règle du Tiers-Ordre sans retrancher rien à l'œuvre de la réparation à laquelle elle avait voué toute sa vie, en compagnie des membres de sa famille et de quelques âmes à qui la Face adorable de Notre-Seigneur rappelait les injures et les outrages d'un grand nombre de chrétiens ingrats.

Comment rapporter ici les traits admirables qui témoignent l'action de la grâce dans cette âme ? Son état d'oraison allait quelquefois jusqu'à la contemplation. Son seul et unique désir était l'accomplissement parfait de la volonté de Dieu. Rien ne lui coûtait quand il s'agissait d'obéir et la seule crainte à laquelle son âme ne pouvait rester insensible était celle de ne pas faire cette volonté divine. Quelques minutes avant la mort, on l'a vue recouvrer assez de force pour affirmer que volontiers elle souffrirait jusqu'au dernier jour toutes les peines possibles, si telle était la volonté de Dieu.

Malgré toute l'attention et la vigilance qu'elle apportait pour garder secrètes les faveurs du ciel, elle devint la confidente d'un grand nombre d'âmes éprouvées. Combien de pécheurs n'a-t-elle pas fait rentrer dans le chemin de la vertu ? Plusieurs lui doivent d'avoir échappé au désespoir dans lequel l'ennemi de notre salut les avait jetés ! Combien ont éprouvé l'effet de ses ferventes prières ! Combien ont marché généreusement dans la voie du renoncement et du sacrifice, par suite des réponses que Sr Véronique avait données aux questions qui lui avaient été soumises !

Malgré la générosité avec laquelle elle répondait aux bienfaits du ciel, jamais Sr Véronique ne croyait avoir assez fait pour son Dieu. Un jour, c'était au moment de la sainte communion, se voyant incapable d'honorer et de faire honorer la Sainte Face de son Jésus, autant qu'elle l'aurait désiré, elle supplia Notre-Seigneur d'accepter le sacrifice de sa vie. Et comme elle avait toujours éprouvé une très grande répugnance pour cette horrible affliction qui jusqu'ici a toujours échappé aux remèdes de la science, elle demanda à Notre-Seigneur, si telle était la volonté de Dieu, de l'affliger d'un cancer.

A peine avait-elle formulé son désir que Notre-Seigneur l'exauçait, et en effet, à partir de ce jour, fête de la pureté de la très Sainte Vierge 1898, Sr Véronique se sentit atteinte du mal qui devait la conduire à son éternité. Dans son offrande elle avait promis à Dieu, avec l'autorisation de son directeur, de ne jamais avoir d'autres soins que ceux qu'elle pourrait se donner elle-même. Sa patience fut héroïque, jusque trois semaines avant la mort, personne ne connut l'infirmité dont elle avait été frappée. Oh ! qu'il était beau le spectacle de cette âme, toujours souriante, même au milieu des plus cruelles souffrances ! Un air de sérénité toute céleste donnait à sa figure un cachet qui frappait et charmait tous ceux qui eurent le bonheur de la voir pendant ses derniers jours. Elle trouvait sa force dans ces deux mots Dieu le veut. "Oui, la volonté de Dieu et rien que la volonté de Dieu" disait-elle une heure avant la mort.

Le 28 novembre, vers 9 hrs $\frac{1}{2}$ du soir, cette belle âme allait au ciel recevoir la couronne préparée par Jésus à ses fidèles épouses.

Fraternité de saint Antoine de Padoue.— Dàme

I. Marie Lefebvre en religion Sr Marguerite de Cortone, décédée le 12 décembre 1899, à l'âge de 61 ans, après 7 ans de profession.

— Delle Marceline Picotte, en religion Sr Augustine, décédée le 26 novembre 1899, à l'âge de 72 ans, après 14 ans de profession.

Au couvent de la Providence.— Delle Elise Chaloup, décédée dans le cours de décembre.

Trois-Rivières durant 1899. Delle Zoé Mailhot, en religion Sr François d'Assise, décédée le 10 janvier, à l'âge de 74 ans, après 16 ans de profession. — Dame veuve Pierre Descoteaux, en religion Sr Anne, décédée le 13 janvier, à l'âge de 76 ans, après 20 ans de profession. — Dame Marie Bellefeuille, épouse de Alp Vidal, en religion Sr Alphonse, décédée le 25 janvier, à l'âge de 42 ans, après 8 ans de profession. — Dame Joséphine Gingras épouse de Louis Alain, en religion Sr Dismas, décédée le 12 février, à l'âge de 40 ans, après 5 ans de profession. — Dame Marie Barleau veuve Frs. Beauchemin, en religion Sr Joseph, décédée le 28 février, à l'âge de 80 ans, après 19 ans de profession. — Dame Aurélie Lacroix, épouse de Nazaire Perreault, en religion Sr Anne, décédée en avril, à l'âge de 59 ans, après 17 ans de profession. — Dame Domithilde Girard épouse de Frs. Panneton, en religion Sr Marie-Anne, décédée le 28 avril, à l'âge de 75 ans, après 19 ans de profession. — Dame Virginie Lacombe épouse de Léon Duchemin, en religion Sr Marie, décédée le 28 avril, à l'âge de 48 ans, après 12 ans de profession. — Dame Françoise Robichon, épouse de René Imbleau, en religion Sr Françoise, décédée le 2 mai, à l'âge de 88 ans, après 17 ans de profession. — Dame Marie Abel, épouse de Alexis Lemoine, en religion Sr Alexis, décédée en mai, à l'âge de 33 ans, après 6 ans de profession. — Dame M. G. Cloutier, veuve André Milette, en religion Sr André, décédée le 4 juillet, à l'âge de 71 ans, après 11 ans de profession. — Dame Julie Thompson épouse de Alex. Dorval, en religion Sr Julie, décédée en novembre, à l'âge de 86 ans, après 19 ans de profession. — Dame E. Dupuis épouse de Toussaint Béland, en religion Sr Elisabeth, décédée le 28 novembre, à l'âge de 82 ans, après 27 ans de profession. — Dame Delphine Héroux, épouse de Philius Bourque, en religion Sr Marie des Sept Douleurs, décédée en décembre, à l'âge de 47 ans, après 20 ans de profession. — Dame Zoé Larose, veuve Olivier Paulin, en religion Sr Olivier, décédée le 20 décembre, à l'âge de 67 ans, après 6 ans de profession. — Delle Brigitte Ormogast, en religion Sr Brigitte, décédée le 23 décembre, à l'âge de 68 ans, après 20 ans de profession. — Dame Sara Buteau, veuve de feu Dr Alph. Dubord, en religion Sr Thècle, décédée le 23 décembre, à l'âge de 81 ans, après 15 ans de profession. Secrétaire.

Lachenaie.—Fraternité Saint Charles Borromée.

— Dame Alexandre Morache, née Cordélia Groult, décédée au commencement de janvier 1900, après 14 mois de profession.

Saint-Jean d'Iberville.— Dame veuve Alexis Collin, née Sophie Vendandaigue, mère de Monsieur le Curé de Saint-Jean, décédée le 16 décembre 1899, à l'âge de 89 ans et 2 mois, après 5 ans de profession.

Chrétienne fervente, Tertiaire accomplie, elle a aimé le bon Dieu, elle l'a servi avec joie, et, dans son grand cœur, elle a su apprécier sa bonté et goûter son amour. Sa longue vie s'est consumée dans la pratique constante de toutes les vertus et dans la soumission parfaite à la volonté divine. Ses derniers moments ont fait l'admiration de tous ceux qui l'ont approchée ; sa mort n'a été que le fidèle écho de sa vie édifiante. Elle s'est paisiblement endormie dans le Seigneur avec le Dieu d'amour dans son cœur, après avoir vu venir sa dernière heure avec calme et résignation. Espérons que le Divin Roi des âmes a déjà récompensé ses travaux, ses sacrifices, sa piété et sa vertu, en l'admettant au séjour de la gloire éternelle, en compagnie des Bienheureux et du Séraphique Père saint François qu'elle avait choisi tout particulièrement pour protecteur et modèle de son existence terrestre.

Suivant les dispositions de la sainte Règle de la Fraternité, la veille des

funérailles, les Tertiaires se rendirent à la maison mortuaire, où avec leur directeur, le Rvd M. J. E. Chevalier, vicaire de la paroisse, ils récitèrent la couronne Séraphique et diverses autres prières au milieu d'un grand nombre de personnes aussi profondément émus que pieusement recueillies.

Le lendemain, à 9 hrs, on voyait les vastes nefs de l'église s'emplit de nombreux paroissiens, parents et amis, venus pour assister aux funérailles de la défunte, funérailles imposantes, mais simples, comme celles des enfants de saint François. Les Frères et Sœurs de l'Ordre, revêtus de l'humble habit de pénitence, ajoutaient aux cérémonies lugubres un cachet religieux très impressionnant et tout-à-fait propre à accroître la piété, la dévotion, la ferveur des prières et des supplications qui montaient du cœur vers le Très-Haut pour celle qui avait su, par ses rares vertus, mériter la profonde sympathie de tous.

Le Directeur.

Sainte-Dorothée. — Dame Jacques Roussin née Esther Binette, décédée le 14 janvier 1899, à l'âge de 55 ans, après 4 ans et 8 mois de profession.

— M. Simon Lecavalier, décédé le 18 août 1899 à l'âge de 71 ans et 11 mois, après 5 ans et 3 mois de profession.

— Dame Théophile Lecavalier née Luce Montreuil, décédée le 5 octobre 1899, à l'âge de 69 ans et 6 mois, après 5 ans et 3 mois de profession.

Saint Charles de Bellechasse. — Delle Madeleine Dumas, Tertiaire isolée, en religion Sr Sainte Madeleine, décédée en décembre 1899, à l'âge de 80 ans et 4 mois, après 10 ans de profession.

Saint-Fabien. — M. Gagnon, cordigère, décédé à l'âge de 28 ans, après une longue et douloureuse maladie.

Fraternité de Saint-Sulpice. — Dame Philonise Hétu épouse de Joseph Giguère, en religion Sr Elisabeth Philonise, décédée à l'âge de 65 ans.

— Amanda Goyette, épouse de Delphis Pelletier, en religion Sr Marie Amanda, décédée à l'âge de 24 ans.

Mile-End. — Fraternité du Saint-Enfant Jésus et de sainte Claire. — Dame F. X. Lapierre, née Esther Benoit en religion Sr Sainte Esther, décédée le 23 novembre 1899, à l'âge de 72 ans, après 5 mois de profession.

Elle était très-zélée à orner les autels des fleurs qu'elle cultivait elle-même et dont elle se faisait une joie d'apporter les prémices au Seigneur. Son assidue auprès des malades et des morts était aussi remarquable. Elle partit par le ciel, maie de tous les secours de la religion.

Pointe du Lac. — Dame Frédéric Abraham, née Hélène Descôteaux, en religion Sr Marie, décédée le 30 octobre 1899, âgée de 74 ans, après 12 ans de profession.

Associée du chemin de Croix perpétuel. — Dame veuve Octave Ethier, décédée le 13 septembre 1899, à l'âge de 52 ans et 2 mois. Elle appartenait aussi à la Pieuse Union.